



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création : 10 novembre 1950
Capital social : 100 milliards FCFA
Capitaux propres : 259,54 milliards FCFA (+13,7%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : TOURE Abdou
DG : HIEN SIE
Adm MPPEEP : SALL Adama, en remplacement de KEHO Yaya
Adm MT : CONE Dioman
Effectif : 1437 (+0,6%)

À propos du PAA

Le **Port Autonome d'Abidjan (PAA)** a pour principales missions d'assurer la gestion du domaine portuaire d'Abidjan et le développement des infrastructures maritimes pour le compte de l'Etat.

En 2024, ce sont entre autres :

- ❖ 40,1 millions tonnes de trafic global, en hausse de 15,6% par rapport à 2023 ;
- ❖ 2 595 escales de navires, en hausse de 5% par rapport à 2023.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Actionariat (%)	
ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	100,00

PERSPECTIVES 2025

Pour 2025, le PAA entend :

- * consolider ses acquis à travers le renforcement de son mécanisme de suivi-évaluation ;
- * poursuivre sa gouvernance axée sur les résultats ;
- * améliorer la rentabilité de ses investissements pour faire face aux échéances à venir du prêt EXIM BANK.

PERFORMANCES FINANCIÈRES EN 2024

Depuis 2012, le PAA a engagé d'importants investissements, notamment la construction de plusieurs terminaux spécialisés (pêche, roulier, conteneurs, céréalier), ainsi que l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi. Ces investissements stratégiques, combinés à la mise à niveau des infrastructures existantes, ont permis de renforcer la compétitivité du PAA et de consolider son positionnement en tant que hub maritime régional.

La mise en service de ces infrastructures a considérablement amélioré la capacité opérationnelle du Port. Ainsi, en 2024, le Port a enregistré un trafic global de 40,1 millions de tonnes, en hausse de 15,6% par rapport à 2023. Ces nouvelles infrastructures ont également favorisé la massification des flux de marchandises qui a permis de doubler le transbordement, passant de 4 millions de tonnes en 2023 à 8 millions de tonnes en 2024.

Cette performance opérationnelle s'est traduite par **l'augmentation du chiffre d'affaires de 6,8% par rapport à 2023 pour atteindre 151,59 milliards FCFA en 2024 contre 141,96 milliards FCFA en 2023**. En revanche, les produits d'exploitation sont restés quasi stables et se sont établis à 163,42 milliards FCFA contre 163,35 milliards FCFA en 2023. Cette constante des produits d'exploitation, en dépit de la hausse du chiffre d'affaires, s'explique par la baisse des autres produits d'exploitation de 10,19 milliards FCFA due à l'enregistrement des produits issus de la gestion transitoire du port de sécurité et aux reprises de provisions sur créances douteuses en 2023.

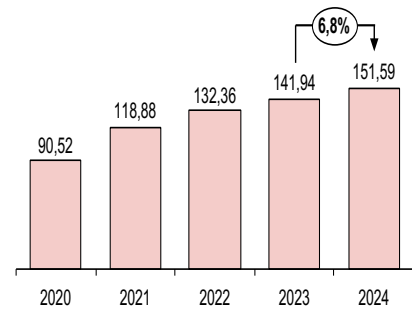
Les charges d'exploitation ont également augmenté de 1,9% par rapport à 2023, pour se fixer à **110,13 milliards FCFA en 2024 contre 108,06 milliards FCFA en 2023**. Cette hausse est induite, d'une part, par l'intensification du niveau d'activité et, d'autre part, par la hausse des impôts et taxes, du fait de l'actualisation de l'assiette de l'impôt foncier et d'un redressement fiscal.

Le résultat d'exploitation qui en découle ressort bénéficiaire de 53,29 milliards FCFA contre un bénéfice de 55,30 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 3,6%.

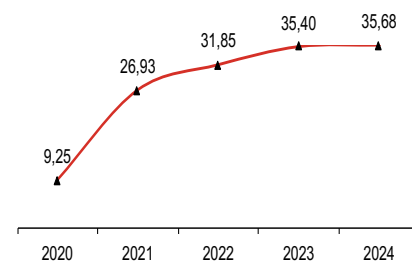
Le résultat net de fin d'exercice s'établit à 35,68 milliards FCFA contre un bénéfice de 35,40 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 278 millions FCFA.

Enfin, les impôts dus à l'Etat connaissent une hausse de 20% par rapport à 2023, s'établissant à **17,68 milliards FCFA**, dont 5,88 milliards FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et **11,8 milliards FCFA** d'impôts sur le résultat.

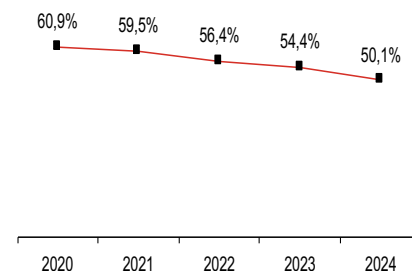
Chiffre d'affaires (en Milliards FCFA)



Résultat net (en Milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



FAITS MARQUANTS

- Démarrage du remboursement du capital de l'emprunt EXIM BANK ;
- Adoption par décret d'une nouvelle convention de concession avec la société Ivoire Sûreté Portuaire (ISP) pour la gestion de la sûreté portuaire ;
- Accueil de plusieurs délégations sous régionales et internationales venues découvrir les opportunités économiques offertes par la plateforme portuaire ivoirienne ;
- Attribution de la médaille d'honneur du travail par l'Etat de Côte d'Ivoire à 377 agents du Port Autonome d'Abidjan.